

Rejeu des élections concernant le CSA spécial académique de l'académie de **PARIS**

Annexe 01 : calendrier des opérations

Action	Date
Listes électorales : affichage au rectorat et publication sur le site internet de l'académie	Dès que possible à compter du 26 avril 2023
Ouverture du portail élections + avec communication de la notice d'information sur le vote et envoi aux électeurs des mails initiaux d'activation du compte électeur	mercredi 24 mai
Fin du délai de correction des candidatures par les organisations syndicales	25 mai à 17h heure de Paris
Mise en ligne des logos et professions de foi dans l'ordre conforme au tirage au sort sur : - les sites internet -sur Candelec -sur le portail électeur.	26 mai
Envoi spécifique de la communication syndicale pour la campagne électorale	<u>1^{er} message : mercredi 31 mai</u> Plage horaire d'ouverture (en heure locale) de 9h à 17h)
Envoi spécifique de la communication syndicale pour la campagne électorale	<u>2^{ème} message : mardi 13 juin</u> Plage horaire d'ouverture (en heure locale) de 9h à 17h)
Envoi spécifique de la communication syndicale pour la campagne électorale	<u>3^{ème} message : jeudi 22 juin</u> Plage horaire d'ouverture (en heure locale) de 9h à 17h)
Mise à jour des listes électorales	Possible jusqu'au 26 juin
Cérémonie de création et attribution des clefs puis de scellement de la solution de vote	Lundi 26 juin
Vote	Du mardi 27 juin à 8h heure de Paris au vendredi 30 juin à 17h heure de Paris
Cérémonie de dépouillement	Le vendredi 30 juin à partir de 17h30, heure de Paris
Publication des résultats sur les sites académiques concernés	Vendredi 30 juin 2023 au soir, dans les meilleurs délais après le dépouillement